

## **COMMUNIQUÉ – MESURES SPÉCIALES**

### **Services de classement des grains**

Montréal, le 17 mars 2020

Malgré la situation actuelle, la Régie maintient ses services de classement d'échantillons témoins ou soumis de grains. Vous devez cependant communiquer par téléphone ou par courriel avec votre inspecteur désigné avant de transmettre des échantillons de grains à classer et convenir avec lui du mode de transmission.

Veillez privilégier la transmission de vos échantillons de grains par messagerie.

Les classements officiels de grains prélevés par un inspecteur de la Régie sur les lieux sont suspendus, et ce, jusqu'à nouvel ordre.